

Conseil supérieur pour la Protection de la Nature

Rapport de la réunion du 30 mars 2018 [Extrait]

Présents :

M. Tom Conzemius
M. Gilles Biver
M. Jan Herr
M. Pascal Pelt
M. Ben Geib
M. Roger Schauls
M. Winfried van Loë (invité Privatbësch)
M. Michel Dostert (invité Privatbësch)
Mme Danièle Murat (invitée ANF)
Mme Lucy Leer (invitée ANF)
M. Julien Reiners (invité ANF)
M. Mike Reckel (invité MDDI)
Mme Karin Riemer (secrétaire)

Excusés :

M. Guy Colling
M. Mikis Bastian
M. Jean-Paul Lickes
M. Hubert de Schorlemer
Mme Nora Welschbillig
M. Marc Weyland

[...]

5. Zone protégée d'intérêt national « Kéidenger Brill-Supp » (présenté par Mme Lucy Leer)

La déclaration de la zone « Kéidenger Brill-Supp » s'inscrit pleinement dans la politique nationale en matière de la protection de la nature telle que fixée par le « Plan National pour la Protection de la Nature ». Elle y figure dans l'annexe E « Les zones d'intérêt national » sous le numéro ZPIN 36.

La déclaration de ladite zone avait déjà été avisée favorablement par le CSPN. Cependant, suite à l'enquête publique et surtout suite à la réalisation de la renaturation de l'Ernz blanche entre Koedange et le lieu-dit Supp à Heffingen, il a été proposé de modifier le projet et le dossier de classement relatif à la déclaration de la zone protégée « Kéidenger Brill-Supp ».

Les modifications et les adaptations ayant été présentées, la déclaration de la zone humide vise essentiellement la protection de la plaine alluviale limitrophe à l'Ernz blanche et surtout des prairies humides et des habitats nouvellement restaurés.

3 sites Natura2000 sont concernés, à savoir :

- Vallée de l'Ernz blanche LU0001015
- Pelouses calcaires de la région de Junglinster LU0001020
- Vallée de l'Ernz Blanche de Bourglinster à Fischbach LU0002005

Le CSPN avise favorablement les modifications apportées au projet visant de déclarer de la zone humide « Kéidenger Brill-Supp » sous forme de réserve naturelle.

[...]